



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 14 décembre 2018

Un portail de signalement en ligne pour accompagner les victimes de violences sexuelles et sexistes

Un portail national de signalement des violences sexuelles et sexistes a été mis en ligne. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cette plateforme permet aux victimes d'entrer en contact avec des policiers ou gendarmes spécifiquement formés, à même de les accompagner dans leurs démarches auprès des forces de l'ordre ainsi que de les orienter vers des associations d'aide aux victimes. Le lancement de cette plateforme concrétise l'engagement pris par le Président de la République lors de son discours prononcé le 25 novembre 2017 déclarant l'égalité entre les femmes et les hommes «grande cause du quinquennat».

Cette plateforme vise ainsi à encourager le dépôt de plainte, en facilitant les démarches des victimes de violences sexistes et sexuelles. Accessible via les sites service-public.fr et www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, elle permet, sans obligation de déclarer son identité, un échange personnalisé et adapté avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé.

Chaque année en France, 93 000 femmes déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol. En 2017, 1 million de femmes ont été confrontées au moins une fois à une situation de harcèlement sexuel au travail ou dans les espaces publics. Une femme décède en moyenne tous les trois jours, victime de son partenaire ou ex-partenaire¹. Le taux de morts violentes au sein du couple pour 100 000 habitants est plus élevé à La Réunion (0,46) qu'en métropole (0,18)². Autant de chiffres qui rappellent l'ampleur et la gravité de ce fait social en France et en particulier à La Réunion.

L'objectif de ce portail est de permettre à toutes les victimes d'entrer en contact avec des personnels spécialisés pour les accompagner vers le dépôt d'une plainte et, dans l'hypothèse où elles n'y seraient pas prêtes, de les orienter vers les partenaires du ministère de l'Intérieur pour faciliter leur accompagnement et leur prise en charge sociale et/ou psychologique. Tout au long du processus, ces professionnels s'appuieront sur des dispositifs dédiés, afin d'assurer un accueil et un accompagnement adaptés aux victimes.

Ce service innovant s'inscrit dans une démarche engagée depuis plusieurs années par les forces de l'ordre en matière d'accueil et particulièrement celui des victimes de violences sexuelles avec la mise en place d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG). Depuis sa mise en place il y a sept ans à la Réunion, ce dispositif a permis une augmentation constante du nombre de victimes accueillies et suivies dans ce cadre : plus 54,7 % de 2013 à 2017³.

¹ Etude nationale de la délégation aux victimes sur les morts violentes au sein du couple (étude 2017)

² Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple 2017, Ministère de l'intérieur

³. Bilans d'activité des ISCG de 2013 à 2017

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



#NeRienLaisserPasser

Réagir peut tout changer

portail de
signalement des
violences sexuelles et
sexistes

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter
une prise en charge sociale et/ou psychologique



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beaudeau](#) | [/ministere.interieur](#) | [@ministere_interieur](#) | [www.interieur.gouv.fr](#)

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

